



Leur mère les a maltraité, ils veulent en parler...

Par **attachiante**, le **16/02/2010** à **22:43**

Bonjour, rnvoilà famille recomposée depuis 2004, mon mari a la garde de ses deux enfants.rnEntre le divorce et le moment où mon mari a récupéré ses enfants, la maman a gardé ses enfants pdt 10 mois.rn3 semaines avant que les enfants viennent vivre avec nous;nous avons constaté une marque de main sur le visage du grand.leur père (mon mari) a tt de suite téléphoné à leur mère en lui disant qu'il ne fallait pas que cela se reproduise mais après leur arrivée chez nous, nous avons appris bcp de choses: coups de ceintures, coups, parfois le grand pas présent en classe car le mère ne s'était pas levée....rnde puis que les enfants vivent avec nous, elle n'a apparemment pas recommencé et donc la justice n'est pas au courant.rnaujourd'hui les enfants ont 10 et 13 ans, et celle de 10 ans veut en parler au juge,rncomment procéder? qui aller voir?